



MAIRIE D'AMBILLY

Le Maire

à

Monsieur le Directeur des Services Fiscaux  
Direction départementale des Finances  
publiques de la Haute-Savoie  
Pôle Gestion Publique - Division Domaine  
129 avenue de Genève

74000 ANNECY

N/ Réf. : GM/ ach  
Affaire suivie par Adrien CHIRIATTI  
Tel : 04.50.38.38.20  
Courriel : service.urbanisme@ambilly.fr

Ambilly, le 19 août 2019

**Objet : demande d'estimation d'un local non aménagé dans le cadre d'un projet de bail emphytéotique proposé par la Commune au profit de l'association MESSIDOR**

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre d'un projet de réalisation d'un restaurant d'insertion dans un local appartenant à la commune, hors d'eau et hors d'air mais sans aucun équipement ni installation à l'intérieur, la mairie d'Ambilly envisage de passer un bail emphytéotique avec l'association MESSIDOR, pressentie pour porter ce projet, afin de lui donner les droits et les garanties nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagements correspondants.

Il est envisagé d'accorder la gratuité pour l'occupation du local (conversion du loyer en montant de travaux) pendant une durée de 35 ans en contrepartie de la réalisation et du financement des travaux d'aménagement et d'équipement des lieux, estimés à environ 600 000,00 € HT (travaux, honoraires et frais divers).

Dans ce contexte, je souhaiterais connaître votre estimation de la valeur locative de ce bien afin de m'assurer que le montage économique sur lequel la mairie travaille est compatible avec le prix du marché pour des biens similaires.

Afin de vous permettre de réaliser votre estimation, je joins à la présente un rapport d'état des lieux du local réalisé en 2017 (aucune modification n'a été apportée depuis) et l'avant-projet de restaurant d'insertion porté par l'association MESSIDOR. De même, une visite sur place peut-être organisée à votre demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire, Guillaume MATHÉLIER



Pièces jointes mentionnées.

Le plan de zonage ainsi que le règlement du PLU sont consultables sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.ambilly.fr>